



Villejust Informations

Edito

Chères Villejustiennes, Chers Villejustiens,

Vous retrouvez, enfin, entre vos mains, une publication qui à l'image du pays et de nos vies se déconfiner elle aussi peu à peu. Après cette période de plusieurs mois de confinement et de déconfinement, nous sommes sortis de l'état d'urgence sanitaire ce 10 juillet dernier. Pour autant, nous avons toutes et tous bien conscience que le virus qui nous a obligés à modifier profondément notre façon de vivre, n'est toujours pas vaincu et est toujours en circulation, ce qui doit nous obliger à la plus grande des prudenances. Ainsi, même si des étapes ont été franchies, comme le retour de l'ensemble des enfants à l'école à partir du 22 juin dernier permettant ainsi aux uns et aux autres de revoir leurs amis et leurs enseignants pour terminer l'année, nous allons sans doute devoir vivre encore les prochaines semaines et les prochains mois avec des contraintes sanitaires, comme l'a encore indiqué le Président de la République ce 14 Juillet, notamment en évoquant le probable port du masque obligatoire dans les lieux publics clos à compter du 1^{er} août.

Nous continuerons bien évidemment à vous informer comme nous l'avons fait durant toute cette période, par des lettres du Maire distribuées et mises en ligne sur internet, par des affichages municipaux apportant informations et consignes liées à cette crise, par des articles partagés sur nos réseaux sociaux, que ce soit Facebook, Twitter ou Instagram ; nous avons même alors innové en procédant à des questionnaires en ligne qui ont permis de recueillir des centaines de réponses afin notamment de distribuer des masques de façon personnalisée à notre population. L'heure n'est pas encore au bilan puisqu'il nous faut toujours rester attentifs, mais d'ores-et-déjà, ce sont plus de 9.000 masques lavables et réutilisables qui ont été distribués aux habitants de Villejust pour vous accompagner dans cette période difficile.

Cette période, que nous souhaitons tous ne pas voir se reproduire, nous l'avons tous vécue différemment, dans nos maisons, nos obligations professionnelles, nos relations familiales et sociales... et nous aussi à l'échelle municipale. Nous avons fait en sorte de maintenir l'essentiel de l'activité municipale, tout en assumant notre rôle d'employeur se devant de protéger ses agents. Je tiens à ce sujet à remercier les agents municipaux qui se sont mobilisés durant cette période, agents techniques, policiers municipaux, agents d'entretien et de restauration, animateurs, agents administratifs, et pour saluer leur implication, j'ai souhaité proposer dès notre premier conseil municipal l'adoption du principe d'une prime à leur attention.

Cette période aura également porté le renouvellement de l'équipe municipale, d'une façon inédite, deux mois après l'élection, avec des impératifs sanitaires à respecter, et où la gestion des urgences et la prise en compte de la situation sanitaire ont été prioritaires sur toute autre forme de communication. Cette édition nous offre de revenir sur notre Conseil d'installation.

Les incidences sur notre vie de ville continuent d'être nombreuses, ainsi c'est la mort dans l'âme, après trois tentatives de report, que nous devons finalement annuler la Fête de la Ville et ainsi renoncer à nos séances de Cinéma en plein air et à notre feu d'artifice, les rassemblements étant à proscrire, au moins jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

Alors projetons-nous tout de même vers l'avenir, tout d'abord vers des vacances que je souhaite les plus sereines possibles à tous, et vers une rentrée qui nous offrira, souhaitons-le, de voir les enfants retrouver avec plaisir leurs écoles, notamment avec une nouvelle classe de maternelle qui va ouvrir, et un premier temps partagé qui nous permettra de nous retrouver, avec notre traditionnel Forum des Associations qui se tiendra le samedi 5 septembre 2020 dans l'après-midi au gymnase de la Poupardière. Moment plus qu'attendu tant nos associations et leurs membres sont impatients de pouvoir reprendre leurs activités qui viennent rythmer la vie de notre commune.

D'ici là, souhaitons que les nouvelles sur le front sanitaire soient rassurantes, qu'elles nous permettent d'envisager l'avenir plus sereinement et que nous puissions bientôt retrouver le plaisir de vivre des instants de convivialité et de proximité avec ceux qui nous sont chers et ceux qui nous entourent, car c'est de ces relations que naissent les plus belles émotions, celles qui sont partagées.

Un très bel été à tous, et surtout restez prudents !

Bien sincèrement,

Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust



Dans ce numéro

Infos Administratives	2
Vie Municipale	3 à 5 et 8
Intercommunalité	6
Cadre de Vie	7
Associations, Loisirs...	9 à 10, 12
Informations Pratiques	11

Informations administratives

MAIRIE : REOUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX



Important
à noter

Du 13 juillet au 28 août, les services administratifs de la Mairie seront ouverts exclusivement sur RDV (standard : 01 69 31 74 40)

Réouverture des samedis à compter du 29 août de 9h à 12h (permanence)

Réouverture de l'ensemble des services à compter du 31 août aux jours et heures habituels

La Bibliothèque Municipale sera fermée du lundi 3 août au vendredi 21 août inclus
(Pas de permanences assurées par les bénévoles le samedi en juillet et août)

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE

Parce que la mobilité de nos jeunes, et en premier lieu pour pouvoir se rendre dans leurs établissements d'enseignements, mais aussi pour leurs loisirs fait partie de nos priorités, la municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2020/2021, le montant de la subvention municipale sera voté lors du Conseil Municipal du 20 juillet prochain.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées en mairie auprès du Service Scolaire avant le 31 octobre 2020, à savoir :

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte



A PARTIR DU 31 OCTOBRE 2020 PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE



CARTE SCOL'R

L'imprimé de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » est disponible également en mairie.

Il est rappelé que cet imprimé, une fois complété et signé, doit être déposé ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.

Dorénavant, plus besoin de les faire tamponner par le Chef d'établissement d'accueil de votre(s) enfant(s).

L'imprimé devra être retourné en Mairie au plus tôt et avant le 29 juillet 2020.

Pour l'année 2020/2021, l'encaissement de la carte de transport s'effectuera en Mairie après réception d'une facture (par chèque ou espèces).

Dès réception du paiement, votre carte sera disponible en mairie aux heures d'ouverture habituelles.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Contre les cambriolages,
les bons réflexes!

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour remplir le formulaire correspondant, contacter la Police Municipale par le biais de la Mairie afin de prendre RDV au 01 69 31 74 40

Plus d'informations sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2

NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Dans ce contexte inédit de crise sanitaire, l'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pu être effective qu'à compter du 25 mai 2020, soit plus de deux mois après l'élection qui s'était tenue le 15 mars 2020. C'est lors de ce conseil municipal d'installation, réuni dans des conditions de strict respect des consignes sanitaires, qu'Igor TRICKOVSKI a été réélu Maire de Villejust et qu'ont été désignés les adjoints au Maire qui l'accompagneront durant ce nouveau mandat.

Les différentes nominations et représentation, notamment liées à l'intercommunalité et aux syndicats auxquels appartient notre commune n'étant pas achevées à l'heure de la rédaction de ces lignes et devant se poursuivre d'ici le mois de septembre, une information plus complète vous sera adressée après la rentrée.

Vous trouverez déjà ci-après la présentation des nouveaux élus ainsi que le discours prononcé par Igor TRICKOVSKI à la suite de son élection de Maire par le Conseil municipal le 25 mai 2020.

« Je tiens avant toute chose à tous vous remercier de la confiance que vous m'accordez en m'élisant en tant que Maire de Villejust. Merci à notre doyenne, ma chère Marie, qui prouve ainsi combien notre équipe est pourvue d'une jeunesse d'âme, cela me touchait d'autant plus amicalement que ce soit toi.

Un grand merci à l'ensemble des élus et co-listiers qui ont accepté de m'accompagner dans cette aventure pour 6 années au service de notre commune et de ses habitants.

Chez nous l'enjeu électoral ne fut pas de nature à créer un suspense, je le reconnais, encore que. En effet, c'est unis, rassemblés, que nous nous sommes présentés aux électeurs. Car c'est une liste de rassemblement que j'ai souhaité porter au service de notre Ville et de ceux qui l'habitent. Sans étiquette politicienne, mais avec la volonté d'œuvrer pour tous et avec tous [...] nous sommes aujourd'hui réunis, partageant des valeurs et une envie communes d'agir pour le bien commun.

Je veux ici avoir une pensée pour l'ensemble des élus du ou des précédents mandats et qui ne siègent plus. Leur engagement a permis de faire avancer notre Ville, de la protéger, de prendre soin de ses habitants, petits et grands, et nous sommes les héritiers de ce travail accompli au fil des ans. Nous les en remercions et notamment mon prédécesseur, M. Serge Plumerand.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés ou qui ont eu à affronter la maladie. Car être élu, ça n'est pas être plus ou moins humains que les autres, nous ne sommes hélas pas dotés de superpouvoirs, les drames que tout un chacun peut connaître dans sa vie ne s'arrêtent pas à la porte du Conseil municipal. L'engagement ne s'arrête pas pour autant.

Un engagement d'élu, cela vient s'inscrire dans le flot de la vie, et c'est pourquoi je veux aussi rendre un hommage à nos familles. Car accepté que sa moitié, que son parent, prenne autant de temps sur ses moments familiaux, sur son temps personnel et qui plus est en le soutenant, au service des autres plutôt que de sa propre famille, cela n'est ni évident, ni aisé.

Pour ma part, j'ai la chance d'avoir la plus merveilleuse et la plus compréhensive des femmes, qui me soutient, m'accompagne, sait faire preuve de patience et de tolérance. Une femme qui me comprend et qui m'aime comme je suis et qui sait que cet engagement au service des autres et de l'intérêt général je l'ai chevillé au cœur. Elle le sait d'autant plus qu'elle le partage. Pour tout cela merci Adeline mon Amour.

Et puisque j'en suis à parler de cette part d'intime qui vient se mêler à la vie publique, j'ai également une très tendre pensée pour mes parents [...] une élection de Maire c'est une fierté, que l'on veut partager avec ceux que l'on aime. Je dois tout à ma Maman et mon Papa, et tout d'abord l'éducation qu'ils m'ont donné... et quelque chose de moins commun... la France, ce pays qu'ils ont choisi pour moi.

Et je dois reconnaître qu'en la matière ils ont eu le meilleur des goûts. En choisissant la France, ils choisissaient de devenir Français, et de faire de moi un Français, avec tous les devoirs que cela emporte. Pour moi, l'intégration n'a jamais été un gros mot, mais une simple évidence. La France est le pays qui a donné la chance à mes parents de construire leur vie et leur famille librement et dans le respect, j'en suis le fier héritier, tout comme je suis toujours fier de mes origines slovènes et macédoniennes, des origines rares, peu courantes, et auxquelles je suis attaché.



Vous l'avez d'ores-et-déjà compris, c'est avec beaucoup d'honneur que je reçois ce vote des élus du Conseil qui est la retranscription différée du vote de nos concitoyens. Différé il l'est toujours, mais, dans ces circonstances particulières de crise, il l'a été tout particulièrement. A peine le vote était-il acquis que notre pays tout entier entrait dans une période totalement inédite de son Histoire que nous retiendrons comme le Confinement. Période dont nous ne sommes pas encore pleinement sortis. La seconde phase de l'élection, celle de l'installation du conseil et de l'élection du Maire et de ses adjoints devait attendre.

C'est ainsi que durant ces semaines, j'étais à la fois l'ancien et le nouveau, ou plutôt futur, Maire de Villejust. [...] Il nous fallait mettre les moyens de notre municipalité au service de nos habitants, afin de les informer, de les aider, voire de les protéger, tout en garantissant la sécurité des collaborateurs de la Mairie.

La crise sanitaire n'est pas encore derrière nous, les efforts engagés au service de notre population, des plus fragiles à protéger, des enfants à accompagner sur le chemin de l'école, de toutes et tous nécessitant accueil, masques ou services, de nos entreprises si fortement impactées, voire cette impossibilité de fonctionnement. Elle n'est pas derrière nous, les difficultés sont bien réelles, certaines perdureront ou auront une résonance sur plusieurs mois voire années, et des conséquences et évolutions, encore inconnues, seront sans doute à connaître [...].

« Gouverner c'est prévoir ». Sans être Louis XIV, ce qui vaut pour le Monarque, vaut pour l'équipe démocratiquement élue, c'est là l'essence même de notre engagement en étant élus par nos concitoyens. Prendre et assumer des décisions qui nous engagent collégialement au nom de notre commune dans la recherche de l'intérêt général.

Ceci n'est pas mon premier discours d'élection de Maire, mais c'est le premier à la suite d'une élection générale. Et si la fonction et les responsabilités sont bien les mêmes, cela n'en a pour autant ni la même saveur, ni tout à fait le même poids.

En redevenant Maire c'est avec un engagement d'autant plus fort. Conscient de la responsabilité que cela implique, avec la volonté d'œuvrer dans les domaines pour lesquels nous devons apporter des garanties d'avenir pour notre commune.

** Notre Environnement, le Développement Durable pour Boussole dans une Ville où la nature est une réalité et qu'il faut préserver tout en ayant conscience de ce devoir d'exemplarité...*

** La préservation de notre cadre de vie en acceptant l'urbanisation mais en cherchant à la maîtriser afin que l'évolution de Villejust continue à se faire de façon harmonieuse ;*

** Préparer l'avenir et d'abord pour les enfants en tenant compte de cette évolution de la Ville, en réfléchissant à une extension de nos écoles, en entretenant nos équipements, en investissant sur la sécurité, la santé et les équipements permettant des mobilités douces et des lieux de convivialité et de sport ;*

** Et le Bien vivre ensemble, en continuant à préserver le lien social qui existe dans les villages face à l'anonymat des grandes villes, mais en accueillant ceux qui en ont besoin, en faisant vivre une réelle solidarité sous différentes formes. En continuant également à nous ouvrir à la culture et aux divers domaines artistiques au plus près de chez nous...*

Et en préparant l'avenir, en y réfléchissant ensemble, notamment en confiant le double des clés en la matière à notre binôme de jeunes élus que vous venez de voir œuvrer. C'est à eux deux que j'ai demandé de m'accompagner pour piloter l'initiative Dessinons Villejust 2044, pour que nous échangions avec le plus grand nombre, et en faisant preuve d'imagination et de liberté, sur le devenir de notre commune.

Cette équipe qui vient se mettre au service de Villejust et de ses habitants je l'ai menée et choisie, sur mon nom, portant à la fois un bilan et un projet que nous voulons pour tous et avec une volonté d'œuvrer dans l'intérêt commun, ensemble.

Notre équipe s'est présentée à tous, sans attaches partisans, afin que chacun apporte le meilleur de lui-même, sans discrimination, mais pas sans valeurs.

Nous sommes, et encore plus avec toute les Villejustiennes et tous les Villejustiens, Villejust Ensemble. »



NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Igor TRICKOVSKI
MAIRE DE VILLEJUST



Sylvie ARMAND-BARBAZA
1ère Adjointe
Finances



Valéry LAURENT
2ème Adjoint
*Développement Durable
et Travaux*



Isabelle ARMAND
3ème Adjointe
Affaires Sociales



Richard PELISSERO
4ème Adjoint
*Urbanisme réglementaire et
Aménagement*



Pierre CAMBON
5ème Adjoint
Numérique et Réseaux



Aurélie ADAM
Déléguée à la Famille



**Marie-Claude
ARTHUS-BERTRAND**



Hugues MASLARD



**Emeline
LESAGE-BORDIER**



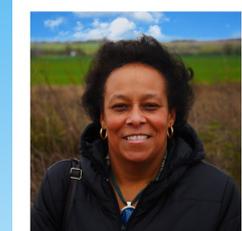
Joseph AFONSO
Délégué Voirie -
espaces publics



Virginie CORDIER



Louis BREC



Manuella SAINTE-ROSE



Thierry ETIENNE



Evelyne JAMET



Arnaud CHÉRON



Stéphanie MARTINI



Christian TANAIS

Dans le cadre de la gestion de la distribution de l'eau potable, nous vous informons que la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay engage des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable et de ses branchements dans la rue de Fretay (tranche 2), de la rue de la Mairie à l'école Jeanne Chanson sur la commune de Villejust, à compter du 15 juillet 2020 pour une durée d'environ 4 semaines.

Le procédé utilisé sera sans tranchée afin de limiter l'impact sur l'environnement et l'ensemble des branchements seront raccordés sur ce nouveau réseau. La voirie sera fermée à la circulation de 8h00 à 17h00. Les accès aux habitations seront rétablis tous les soirs.

Nous vous invitons à prendre les mesures nécessaires pour stationner vos véhicules en dehors des heures de travaux.

Les travaux sont délégués à l'entreprise **Bouygues Energies Services**.

Le service eau potable est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire via l'adresse mail ci-joint : contacteau@paris-saclay.com.



VOTRE COMMUNE ET L'AGGLOMERATION AMELIORENT VOTRE QUOTIDIEN

RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rue de Fretay (entre le rond-point des Magnolias de la rue de la Mairie et le parking de l'école Jeanne Chanson)

Travaux :
- Renouvellement de la canalisation fonte grise diamètre 125 mm en diamètre 150 mm par une technique avec tranchée.

Calendrier :
- Début des travaux : 15 juillet 2020
- Fin estimée des travaux : mi-août

COÛT DES TRAVAUX : 150 000 € TTC

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

LANCEMENT DE LA CAPE (CELLULE D'APPUI PERSONNALISE AUX ENTREPRISES)

Le dispositif, proposé et organisé par l'agglomération, en lien avec des partenaires, a pour mission d'aider les acteurs économiques du territoire via une vaste opération de phoning et d'accompagnement personnalisé pour limiter les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19. Notamment vis-à-vis de toutes les TPE / PME, et les artisans, commerçants, etc... de 0 à 20 salariés.

La CAPE sera mobilisée également pour aider les entreprises à monter leur dossier afin de bénéficier du **fonds Résilience de la Région Île-de-France**, dans lequel les élus communautaires ont voté à l'unanimité une contribution de 3 millions d'euros.

Vous pouvez joindre la CAPE directement par téléphone au 01 88 10 00 20, 5 jours par semaine, de 9h à 18h ou remplir le questionnaire en ligne sur [www.paris-saclay.com/fil_d'info_covid-19/entreprises_du_territoire : accompagnement covid-19/CAPE - cellule d'appui personnalisé](http://www.paris-saclay.com/fil_d'info_covid-19/entreprises_du_territoire_accompagnement_covid-19/CAPE_-_cellule_d'appui_personnalise), les équipes reviendront vers vous dans les plus brefs délais.

Objectif : aider vite et de façon personnalisée tous nos acteurs économiques impactés par la crise.

Plus d'informations et formulaire de contact sur www.paris-saclay.com

CAPE
Cellule d'Appui Personnalisé
aux Entreprises

01 88 10 00 20
du lundi au vendredi
de 9h à 18h sans interruption

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

DES TROTTOIRS ENTRETENUS : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune et les agents municipaux font leur maximum pour que les trottoirs comme les voiries soient entretenus du mieux possible, par un nettoyage et un désherbage régulier.

Mais cet entretien ne peut être optimal que s'il est partagé avec tous les riverains. En effet, il appartient à chacun, devant son domicile, d'assurer la propreté et l'entretien notamment concernant le désherbage à la jointure du revêtement du trottoir et la limite de propriété. On évite ainsi un mauvais entretien de trottoirs qui peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents.

N'oublions pas que les trottoirs sont des voies publiques que l'on doit laisser libres d'entraves aux allers et venues des passants. Alors, pensons aux parents avec des poussettes, aux personnes à mobilité réduite ou à nos aînés qui peuvent avoir des difficultés à se déplacer et faisons en sorte d'avoir toujours des trottoirs dégagés et bien entretenus.

Avec quelques petits gestes simples, nous pouvons tous contribuer à améliorer le « vivre ensemble » et faire de Villejust une commune toujours plus agréable à vivre.



BRUITS DE VOISINAGE



Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit .

[Attention aux bruits de voisinage \(article R48-2 du code de la santé publique\)](#)

Il convient de rappeler certaines règles de vie en communauté. Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde.

Les bruits de tondeuse font partie des troubles de voisinage les plus fréquents.

Dès lors que ces bruits sont émis, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit et à la tranquillité de nos voisins.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de *tapage nocturne*.

Important
Information

Vigilance canicule Recensement des personnes âgées et fragiles

Face au risque de canicule, la Mairie invite toutes les personnes fragiles habitant la commune à s'inscrire dès maintenant en appelant le **01 69 31 74 40**.

Un registre d'inscription nominative est mis en place pour recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de 60 ans inaptes au travail, ainsi que les personnes handicapées ou isolées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte canicule ou par simple mesure de sécurité, ces personnes pourront être contactées en priorité, afin d'évaluer leur besoin d'aide, de visite ou de secours.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES DE CM2

Ce samedi 27 juin, la tradition n'a pas failli avec **la remise des dictionnaires** par Monsieur le Maire aux élèves de CM2 entrant au collège.

Une étape symbolique pour ces jeunes Villejustiens qui quittent leur école pour de nouveaux horizons.

Par ailleurs, Monsieur le Maire, Igor TRICKOVSKI, a été heureux de pouvoir leur offrir également au nom de la commune un coffret campus parentalité, leur permettant de bénéficier gratuitement durant leur année de 6ème de ce service éducatif en ligne pour les accompagner au collège.

Cette petite cérémonie était d'autant plus précieuse en cette année hors du commun, où les élèves se sont retrouvés loin de leur école, de leurs enseignants et de leurs copains de classe. Ils ne sont ainsi pas partis sans dire au revoir, après toutes ces belles années passées à l'école Jeanne Chanson de Villejust.

Nous leur souhaitons tout le meilleur pour la poursuite de leur parcours au collège d'abord, puis aussi loin que leur curiosité et leur envie d'apprendre pourra les mener!



THEÂTRE DE LONGJUMEAU : SAISON 2020/2021

THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

direction Philippe Bellot

JEAN-BAPTISTE GUÉGAN • PATRICIA KAAS • MICHAËL GREGORIO
 SERGE LAMA • ISABELLE BOULAY • ÉRIC ANTOINE • MICHEL SARDOU
 RÉGIS LASPALÈS • BAPTISTE LECAPLAIN • CLAUDIO CAPÉO
 CENDRILLON • CIRQUE ÉLOIZE • FESTIVAL DE JAZZ • PIERRE ET LE LOUP
 LOUIS BERTIGNAC • YANNICK NOAH • JEAN-LUC LEMOINE...

NOUVELLE SAISON : OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
 LONGJUMEAU 13/06 • VILLES PARTENAIRES 20/06 • TOUT PUBLIC 27/06



01 69 09 09 09
 theatre-longjumeau.com



REGARDS EN ARRIERE

Des « poilus » en poste à Villejust en 1914, suite...

Dans les correspondances citées dans l'article précédent, 2 cartes postales trouvées par hasard ont été écrites par **Louis MARTIN**, soldat de la 25^{ème} Compagnie R.A.T. du 5^{ème} Génie. Nous avons tenté de retracer son histoire.

Les 2 cartes postales de Louis MARTIN



Sur la première carte écrite¹ le 5/12/1914, on lit :

Cher sœur et frère, Les hasards de la guerre sont drole je suis à 2 km de Fretay j'ai appris par le cordonnier² que l'oncle³ est mort depuis 4 ans que les cousins et cousine sont fermier et marchand de vin il y en a quatre qui sont mobilisé mais je ne vais pas me présenter sans le sous pour me faire connaître di moi se que tu en penses ainsi que la mère réponse de suite Louis.

Louis écrit une seconde carte postale à sa mère le 20/12/1914 adressée à Mme Veuve **MARTIN**, 5, rue de la Dhuy à Bagnolet, comme la précédente :

Cher mère, La tante Martin te souhaite le bonjour et toutes la famille se rappelle de toi ton fils qui t'embrasse Louis Martin bonjour à toute la famille.

Un peu de généalogie...

Le 5 décembre 1914, **Louis MARTIN** est cantonné à Villejust, affecté à la 25^{ème} Compagnie du 5^{ème} Régiment du Génie. Il écrit à sa sœur, **Marie Aimée MARTIN** qui a épousé **Louis Xavier JACOB**, le 30 juin 1900 à Bagnolet.

Le recensement de population de 1911 à Bagnolet, indique une **Marie BONNEMAIN**, née en 1844 à Châtillon-sur-Saône (Vosges), résidant chez le couple **JACOB-MARTIN**.

Marie Aimée MARTIN est née le 15 décembre 1876 au Pré-Saint-Gervais (93). Son acte de naissance nous apprend qu'elle est la fille naturelle de **Marie Louise BONNEMAIN** et de **François MARTIN**, couple non marié. Sa mère reconnaîtra officiellement **Marie Aimée** comme étant sa fille en 1882 à Bagnolet. Cet acte permet d'établir le lien entre **Marie Louise BONNEMAIN** et la famille **MARTIN**.

Qui est Louis MARTIN ?

Les registres d'état-civil du Pré-Saint-Gervais nous fournissent l'acte de reconnaissance de **Louis François** par **François**

MARTIN et **Marie BONNEMAIN** ses père et mère et son acte de naissance : Il est né le **9 novembre 1870** dans le **20^{ème}** à **Paris**. Son père est boulanger, sa mère est passementière⁴. En 1890, ils habitent 8, rue de Montenotte dans le 17^{ème}.

Le père de Louis décède le 21 septembre 1894 à l'Hôpital Tenon dans le 20^{ème}. Il est célibataire et demeure Avenue de la République, à Paris. Il est inhumé dans le carré des indigents du cimetière de Pantin.

En 1896, sa mère vit seule avec ses 4 enfants au 25, rue Marie-Anne Colombier à Bagnolet. Elle décède en 1926 et est inhumée à Pantin également. **Louis** est l'aîné de la fratrie.

Ses liens avec les MARTIN de Villejust

L'oncle cité dans la première correspondance est le charron **Claude Louis MARTIN**, époux de **Clémence Athalie PRELON** (la tante citée dans la seconde correspondance). Ses cousins fermiers sont **Camille, Louis François, François Louis, Albert et Jules MARTIN**⁵. **Louis François** et **Jules** seront tués au combat en 1916.

Le parcours militaire de Louis MARTIN

Les condamnations dont il fut l'objet dans la vie civile (vagabondage en 1885 à Lyon, vol et dégradation de monument en 1888, complicité de vol à Paris en 1890) lui valurent d'être affecté au **1^{er} Bataillon d'Afrique** le 20 novembre 1891 pour 3 ans. Maintenu 5 mois de plus sous les drapeaux pour raison disciplinaire, il est libéré le 28 mars 1895⁶.

Les bataillons d'infanterie d'Afrique (Bat d'Af, Zéphyrus ou Joyeux) sont créés en 1832. Ils sont considérés à l'époque comme unités disciplinaires. Bien qu'elles ne le soient pas au sens strict, les recrutés étaient notamment des condamnés dans le civil et de militaires sanctionnés après un passage en unité de discipline ou d'engagés volontaires. La discipline y était nettement plus forte que dans les autres corps d'armée. Le **1^{er} Bataillon d'Afrique** fut créé le 13 juin 1832 et stationna à Tixeraine (près d'Alger) jusqu'en 1900⁷.

Rattrapé par la justice en 1896 pour outrages, violences et voies de fait envers des agents, il est affecté dans la réserve au 27^{ème} Régiment d'infanterie, groupe spécial⁸.

Trop âgé pour combattre en 1914, il est mobilisé le 17 août 1914 au 5^{ème} Régiment du Génie parmi les Réservistes de l'Armée Territoriale (R.A.T.). Il retournera à la vie civile le 25 novembre 1918.

Nous perdons sa trace fin 1918, il est alors âgé de 48 ans. Nous ne lui connaissons ni mariage ni descendance.

Sa fiche de recensement militaire le décrit ainsi :

Cheveux et sourcils châtain, yeux châtain, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1 m 67, sait lire et écrire.

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

⁴ Les 4 enfants du couple : **Louis, Aimée, André et Paul**, sont les enfants naturels reconnus par **François MARTIN** et **Marie BONNEMAIN**. **Paul** sera tué en 1915 à Tahure dans la Marne.

⁵ Les 4 derniers de cette liste sont les mobilisés cités par Louis Camille, compte tenu de son âge, ne sera mobilisé qu'en 1917.

⁶ Archives de Paris - D4R1 638 - Matricule 3494 - Classe 1890 - 1^{er} Bureau.

⁷ Wikipedia : Les bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

⁸ Dans ces groupes sont reversés les condamnés réservistes - ceux de l'armée active étant affectés aux BILA. Le général Lyautey considère que les 3 000 hommes des groupes spéciaux ne peuvent guère être employés qu'à des travaux.

¹ Nous avons gardé délibérément l'orthographe d'origine.

² **Albert THERAUT** est établi cordonnier à la Folie-Bessin en 1921, est-ce lui ?

³ **Claude Louis MARTIN** est décédé en 1912, non en 1908 comme l'écrit Louis.

Associations

Pour la parution du n° 467,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

Vendredi 14 août 2020

Ramassage des encombrants

Vendredi 14 août 2020

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire	
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe	Finances
Valéry LAURENT	2 ^{ème} Adjoint	Développement Durable et Travaux
Isabelle ARMAND	3 ^{ème} Adjointe	Affaires Sociales
Richard PELISSERO	4 ^{ème} Adjoint	Urbanisme réglementaire et Aménagement
Pierre CAMBON	5 ^{ème} Adjoint	Numérique et Réseaux

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41
Email : secretariat-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK
Cabinet du Maire

Contact :

service-communication@mairie-villejust.fr





FORUM DES
ASSOCIATIONS
2020

ENTRÉE
LIBRE

SAMEDI 5
SEPTEMBRE

14h - 18h

GYMNASE DE LA POUPARDIERE



RENSEIGNEMENTS :

vie-associative@mairie-villejust.fr / 01.69.31.74.47